

C.C.A.S.



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 09 SEPTEMBRE 2026

N° 2026.44

Objet : Demande de financement auprès de la
Conférence des Financeurs de la Prévention de
la Perte d'Autonomie de Vaucluse dans le
cadre de l'Appel à Projets 2026.

Affiché le :

Votes : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le neuf septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration convoqué le 03 septembre, s'est réuni au CCAS d'Apt sous la Présidence de Monsieur Jean AILLAUD ;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean AILLAUD, Charlotte KHALFAOUI, Amélie MEYSSON, Sophie LECROQ, Patrick BONNET, Gaël BELLEC, Hervé DOMINIAK, Marie-Noëlle GUIGOU.

ABSENTS EXCUSES : Patrick ESPITALIER (procuration donnée à J. AILLAUD), Laurent GARCIA (procuration donnée à A. MEYSSON), Jean-Jacques MASSON (procuration donnée à C. KHALFAOUI),

ABSENTS : Edouard THOME, Janet GUEVEL TAVOLINI.

Secrétaire de séance : Ingrid HARSCOËT - Directrice du CCAS

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu les articles L.123-4 à L.123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatifs aux missions et au fonctionnement des Centres Communaux d'Action Sociale ;

Vu l'appel à projets 2026 de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de Vaucluse intitulé « Actions collectives ou individuelles de prévention auprès des seniors de 60 ans et plus et/ou de leurs aidants » ;

Considérant que le vieillissement de la population, l'isolement social et géographique des personnes âgées ainsi que les enjeux de prévention de la perte d'autonomie constituent des priorités identifiées sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon ;

Considérant que le CCAS d'Apt assure le portage administratif et financier du Contrat Local de Santé et développe des actions favorisant le bien vieillir, la prévention de la perte d'autonomie et le maintien du lien social ;

Considérant l'opportunité offerte par l'appel à projets 2026 de la Conférence des Financeurs permettant de soutenir financièrement des actions de prévention à destination des personnes âgées de 60 ans et plus ;

Considérant le projet « Cap Autonomie » visant à favoriser la pratique de l'activité physique adaptée, prévenir les chutes et maintenir l'autonomie des seniors du territoire ;

Considérant le projet « Cet été, on garde le contact » visant à renforcer le repérage des personnes âgées vulnérables, à lutter contre l'isolement et à développer une culture partagée de prévention des risques liés aux fortes chaleurs ;

Considérant que le montant global des subventions sollicitées auprès de la Conférence des Financeurs s'élève à 23 280 € ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'APT OÙ L'EXPOSÉ DÉLIBÈRE A L'UNANIMITÉ

Approuve la participation du CCAS d'Apt à l'appel à projets 2026 de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de Vaucluse.

Approuve le dépôt d'une demande de financement pour les actions suivantes :

Intitulé de l'action	Montant sollicité
Cap Autonomie	21 780 €
Cet été, on garde le contact	1 500 €
Total	23 280 €

Autorise Madame la Vice-Présidente du CCAS à signer tout document relatif à cette demande de financement, ainsi que tout acte, convention, avenant ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Dit que les recettes correspondantes seront inscrites au budget du CCAS en cas d'attribution de la subvention.

Fait et délibéré à APT, les jour, mois et an que ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance
Directrice du CCAS



Ingrid HARSCOET



La Vice-Présidente



Charlotte KHALFAOUI